

*Initiatives ministérielles*

● (1250)

On a énormément besoin d'aide de toute sorte à l'intérieur de la Bosnie et on se demande, nous, du côté du Bloc, si les efforts innombrables que nos militaires ont fournis sont encore nécessaires. Parce que je vous dirais qu'il y a une quinzaine de jours, dans mon comté, à la base de Valcartier, il y a des militaires qui sont revenus de missions de paix en Croatie et ces gens étaient un peu essoufflés. Il y en a qui en sont rendus à leur cinquième mission, certains à la quatrième et d'autres à la troisième, et laissez-moi vous dire qu'il y en a certains qui ont connu des problèmes psychologiques, des problèmes familiaux, des problèmes de tous ordres.

On veut, encore une fois, un peu exagérer l'effort demandé, parce que, comme M. le ministre de la Défense l'a mentionné tout à l'heure, c'est vrai que, depuis 1992, le Canada a fourni un effort constant. Il ne faut pas oublier que ce conflit sévit présentement en Europe et que, en aucune façon, la communauté internationale ne pourrait dire au Canada qu'il n'a pas participé parfois plus que ses moyens le lui permettraient, que ce soit en hommes, en ressources humaines, ou que ce soit financièrement, et aussi que le Canada n'a pas fait sa large part.

Loin de nous, du Bloc, l'idée de mentionner qu'on doit se retirer de façon catégorique. Ce n'est absolument pas mon propos. Mais ce qui est mon propos, c'est que je tiens absolument à ce que le gouvernement pense de façon très élaborée à toutes les implications et qu'il les révèle sans aucune restriction à la population et au Parlement.

J'aimerais revenir un peu sur la déclaration qu'a faite le ministre de la Défense la semaine dernière en disant que le Canada enverrait des troupes à moins que les Américains ne le fassent. J'écouterais justement hier soir des interventions d'Américains qui livraient que l'accord du Congrès concernant les 20 000 ou 25 000 militaires de la force américaine n'avait pas encore été obtenu. Autant que je sache et que je comprenne, ainsi que mes collègues du Bloc, si l'effort américain n'est pas approuvé par le Congrès, je me questionne drôlement sur la façon dont ce fameux Accord de Dayton pourrait être rempli.

C'est un peu comme si on s'engage dans un débat maintenant pour prendre une décision sur la participation canadienne et qu'on ne définit pas clairement quel genre d'aide on enverra. Est-ce qu'on enverra une escadrille aérienne, comme l'a suggéré le député de Saanich—Les Îles—du—Golfe, ou est-ce qu'on envoie un bataillon de génie pour réparer les routes? Est-ce qu'on envoie un peloton spécialisé dans les communications? Rien de ça n'a été suggéré par le ministre, et je pense que cela aurait sûrement été une excellente occasion de dire à la population: «Oui, le Canada participe aux missions de paix. Le Canada y va selon ses moyens et aussi selon ses ressources humaines.»

Comme je le mentionnais précédemment, je pense que nos fantassins sont drôlement essoufflés avec toutes les participations qu'ils ont faites, même si, à l'intérieur du Livre blanc ou à la suite du rapport du Comité mixte spécial, on mentionne qu'on devait augmenter le nombre de militaires de la force terrestre. Jusqu'à maintenant, ce n'est pas encore fait. On fait actuellement du recrutement, mais ces gens ne sont pas prêts à participer. Je pense qu'on devrait aller vers une tangente ou se limiter

carrément aux 1 000 militaires que notre entente avec l'OTAN nous demande et puis, peut-être, y aller avec une participation soit d'observateurs ou de gens de communication, ces choses-là.

Mais toujours, avant de prendre cette décision, j'ai de la difficulté à comprendre comment il est possible qu'on puisse, premièrement, vouloir dire d'avance, comme M. le premier ministre a dit: «Oui, oui, on va vous envoyer des troupes, M. Boutros-Ghali, il n'y a pas de problèmes.»

● (1255)

Ensuite, on va décider ce que ça coûtera et quel genre d'aide on va vous fournir. Et combien de temps y demeurera-t-on? Eh bien, M. Boutros-Ghali a justement mentionné que si un pays s'engage, ce peut être pour six mois, douze mois, trois ans, le temps que dure le conflit. Cela aussi est une interrogation, autant de la part de la population, des militaires impliqués que des membres du Parlement. Pour combien de temps on s'engage en Bosnie? Est-ce que lorsque le gouvernement décide qu'on s'implique pour douze mois comme les membres de l'OTAN l'ont demandé, si après ces douze mois, le conflit n'est pas réglé, on va faire ce qu'on fait d'habitude? Deux jours avant le renouvellement, on aura un petit débat et on dira: On prolonge de six mois, on prolonge de douze mois, on recalculera ce que ça coûte quand on aura fini.

Je suis loin d'être sûr que c'est ce à quoi la population s'attend. Il est grand temps que le gouvernement et le ministère de la Défense nous fassent part de choses précises. Nous, du Bloc québécois, sommes d'accord pour l'implication du Canada et des Québécois à l'intérieur des missions de paix pour défendre les valeurs et les traditions, mais il faut aussi les préciser, ces participations. Il faut aussi donner aux militaires un mandat très clair de la durée et de ce qu'ils ont à faire, et à la population, ce que ça lui coûte pour défendre les principes et les valeurs du Canada.

En terminant, concernant le contexte géopolitique et l'Accord de Dayton qui a été signé, j'aimerais rappeler la citation que je vous ai faite, mentionnée par le juge Deschênes de la Cour internationale contre les crimes de guerre; il faut se souvenir que M. Mladic et M. Karadzic ont été déclarés criminels de guerre. Je pense que le Canada n'est pas intervenu sur le sujet ou très peu.

Est-ce qu'on s'en va imposer la paix et qu'on va ensuite négocier avec ces criminels? On s'imagine qu'après cela, à l'intérieur de la population bosniaque, toutes les familles qui ont souffert des atrocités causées par ces gens-là vont tout simplement oublier ce qui s'est passé et leur pardonner. Je trouve cela un petit peu difficile à accepter.

Je me souviens d'un individu membre de l'armée de Croatie qui, lui aussi, a été déclaré criminel de guerre. Dernièrement, il a reçu une promotion à l'intérieur de l'armée croate.

Encore là, que ce soit du côté des Serbes, que ce soit du côté des Bosniaques, je ne pense pas que la population puisse accepter, et que le feu continue à couvrir. Je pense que la communauté internationale et l'OTAN surtout devraient s'engager à ce que les condamnations prononcées contre ces gens-là soient effectives, parce qu'à mon sens et au sens de plusieurs observateurs, la paix va demeurer latente tant et aussi longtemps que justice n'aura pas été rendue.